

Voilà la responsabilité du house leader du gouvernement.

Il lui appartient de proposer toutes les motions relatives au programme de la Chambre et jugées opportunes par le Gouvernement dont il est le porte-parole dans toute discussion dont elles font l'objet.

Quand un projet de loi est présenté à la Chambre, le leader parlementaire du gouvernement en a presque toute la responsabilité. Il lui appartient de présenter un projet de loi prioritaire ou un projet de loi plus important qu'un autre. Et c'est ce que le gouvernement a négligé de faire, autrefois. Il a négligé de présenter les projets de loi les plus urgents, les plus importants, pour régler, par exemple, les problèmes économiques du Canada.

Voilà trois semaines qu'on se bat au sujet de l'article 75c, alors que le nombre des chômeurs augmente au Canada, que la question du blé, dans l'Ouest, n'est pas encore réglée, même si l'on promet d'octroyer 250 millions de dollars et qu'on n'a pas encore trouvé de solution au problème de la production du lait dans l'Est du Canada. On ne règle donc pas les problèmes économiques, mais on présente des projets de loi afin de faire perdre quatre ou cinq semaines de discussion aux députés de la Chambre des communes. Monsieur l'Orateur, le président du Conseil privé est responsable de cette situation.

● (9.10 p.m.)

En ce qui a trait aux projets de loi du gouvernement, le leader parlementaire décide en dernier ressort de la marche qu'il faut suivre. En effet, il décide de la période de temps alloué pour chaque étape de la discussion et du recours à la règle de clôture, ce qu'il fait ce soir. Il demande aux députés d'adopter une disposition visant à la clôture permanente ou à d'autres moyens d'abrégier les débats et de mener les affaires à bonne fin.

Toute la ligne de conduite du gouvernement, surtout dans la mesure où elle se traduit dans la vie intérieure de la Chambre et dans les mesures législatives qui sont proposées, se trouve centrée sur la personne du leader parlementaire du gouvernement. Alors, quand les travaux ne progressent pas à la Chambre, la responsabilité en incombe d'abord au président du Conseil privé actuel.

Monsieur l'Orateur, le Ralliement créditiste continuera de faire sa lutte, non pas dans un but de «partisanerie» mais en vue de donner au citoyen canadien le maximum de résultats auxquels il s'attend de l'administration des affaires nationales.

Nous allons continuer de réclamer les réformes économiques qui s'imposent. Ce n'est pas de l'article 75c dont le peuple canadien a besoin, mais de mesures efficaces, de mesures

[M. Caouette.]

urgentes, qui doivent être mises en vigueur, afin de donner des résultats à l'ensemble du peuple canadien. C'est pour cette raison que le peuple canadien élit un gouvernement, délègue des députés au Parlement du Canada. Ce n'est pas seulement pour permettre au gouvernement de présenter des motions, des projets de loi ou un Règlement pour embêter les gens au lieu de clarifier la situation.

Le très honorable premier ministre sait fort bien que s'il présentait à la Chambre des réformes économiques qu'il serait possible d'appliquer, ces réformes recevraient l'assentiment de tous les députés et appelleraient l'attention de l'opinion publique. Il ne faut pas aller dans l'Ouest ou dans l'Est du Canada et dire: Nous n'avons pas d'argent. Cela ne constitue pas la solution aux problèmes économiques actuels.

Si le très honorable premier ministre peut trouver les milliards nécessaires pour collaborer à toutes sortes de programmes internationaux, en vue d'aider à d'autres pays, à mon sens, le gouvernement doit avant tout donner au peuple les résultats auxquels il s'attend de l'administration des affaires nationales.

Monsieur l'Orateur, notre position a été clairement établie à ce sujet-là. En effet, mes collègues se sont levés à tour de rôle et ont dit ce que le Ralliement créditiste pense de l'article 75c, qui ne constitue ni plus ni moins qu'un coup de poignard dans le dos de la démocratie canadienne. (*Applaudissements*)

[Traduction]

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, tandis que j'écoutais le premier ministre (M. Trudeau) il y a un instant, il me faisait penser à Jonas dans la baleine. Jonas n'y voyait goutte dans le ventre de la baleine; c'était un gros morceau à avaler. Tout en écoutant les sophismes facétieux du premier ministre sur la détermination de la minorité d'empêcher la majorité de présenter et de débattre des mesures législatives, je pensais qu'il n'était pas bien et je m'apprétais à lui faire parvenir de l'Alka Seltzer.

**M. Woolliams:** Si le premier ministre ne peut supporter la chaleur, qu'il évacue les lieux.

**M. Nowlan:** Le premier ministre quitte la Chambre. Je ne m'étais pas rendu compte qu'il avait mal à l'estomac au point de quitter la Chambre lorsque je prends la parole. J'aurais peut-être dû prendre des Tums pour soulager mes douleurs d'estomac qui ont commencé à se manifester lorsque je l'écoutais. Que les principes de la société juste aient été subvertis en moins de un an, cela m'a bouleversé.

**Des voix:** Bravo!